Formation continue -Formation de perfectionnement du CFPPA de Valdoie -Centre constitutif EPLEFPA de Valdoie

Appréhender la réglementation en aquaculture







Objectifs

Maîtriser la réglementation Française en aquaculture



Programme

- Contextes : Socio-professionnel ; Administratif & réglementaires
 - Lois sur l'eau et les milieux aquatiques
 - Nomenclature ICPE
 - Nomenclature IOTA
- Cas particuliers
- Régime de la déclaration
- Régime de l'autorisation
- Arrêté-type
- Réglementations particulières
 - Natura 2000
 - SDAGE / SAGE
 - -Débit réservé
 - -Passage à poissons
 - -Réglementation des espèces & Réglementation sanitaire
- Médicaments vétérinaires
- Equarrissage
- Transformation
- Transport
- Droit du travail
- S'installer en pisciculture
 - -Créer ou reprendre
 - -Préparer son installation & étude financière
 - -Trouver les informations
- Accompagnement
- Statut d'agriculteur
- Soutien financier



Evaluation et mode de validation des acquis

✓ Plusieurs exercices au cours de la formation permettront d'évaluer la mise en pratique des apports de formation ☐ Diplômant

Certifiant

✓ Non-certifiant

En fin de formation vous recevrez :

- → Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises.
- → Un certificat de réalisation
- → Une attestation de validation d'UC



Public concerné

• Toute personne qui souhaite s'installer en aquaculture en France

Effectif: Minimum: Aucun - Maximum: Aucun

Durée et rythme

17.5 heures

Période : 1 session par an en mars

☑ En semaine

☐ En soirée

■ Week-end

☑ En journée ☑ Temps plein

☐ Temps partiel

Formateur

CORMORECHE Jean-Christophe,

formateur en techniques aquacoles

Modalités pédagogiques & méthodes

7	En	présentiel	
---	----	------------	--

☑ En salle ☐ Synchrone

☐ Sur chantier

☐ Asynchrone

A distance

•Formation dans nos locaux

•Les formateurs privilégient les échanges avec les participants et l'individualisation

•Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs

•Cours en face à face

Rémunération et financement

Rémunération : Non prévu

Financements:

•Compte Personnel de Formation (CPF): NON

•Autre sources de financements possibles en fonction de votre statut. Contactez-nous.

Tarifs

25,00€ de l'heure soit 437.50€ net de taxe les 3jours

Le CFPPA n'est pas soumis à TVA.

Indicateurs de résultats

Taux de satisfaction 2024/2025 : Aucune session

Pré-requis

• Maitriser la langue Française

Formation continue -Formation de perfectionnement du CFPPA de Valdoie -Centre constitutif EPLEFPA de Valdoie

Appréhender la réglementation en aquaculture





Modalités et délai d'accès

Inscription toute l'année sans délai.

Etapes d'inscription à cette formation :

Compléter le formulaire de contact sur notre site internet (www.cfppavaldoie.fr : Rubrique « Contact ») ; un formateur vous contactera afin de prendre connaissance de votre projet et vous orienter sur la formation le plus adaptée à vos besoins.









Accueil des personnes en situation de handicap

Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec cette formation ou si des aménagements sont possibles?

Prenez RDV avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

Référente handicap : PERRIN Nadia - 03.84.58.49.62 - nadia.perrin@educagri.fr



Contact référentes administratives

Administration CFPPA - 03.84.58.49.62 cfppa.valdoie@educagri.fr

Informations pratiques:

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau
Pas de restauration collective
Pas d'hébergement possible

MAJ 18/08/2025



CFPPA – CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
95 Rue de Turenne - 90300 VALDOIE
Tél : 03 84 58 49 62
cfppa.valdoie@educagri.fr
www.cfppavaldoie.fr